

Rapport annuel
2023

AGIR



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
PAYS DE FRANCE

Préserver et mettre en
valeur le patrimoine culturel
des territoires

FAIRE VIVRE NOS LIEUX PATRIMONIAUX



En 2023 se déroulait la 40^e édition des Journées du patrimoine, lesquelles proposent à des millions de visiteurs de (re)découvrir la richesse extraordinaire des lieux patrimoniaux sous toutes ses formes. De cinq ans plus âgée, la Fondation Crédit Agricole Pays de France, depuis sa création en 1979, reste convaincue de l'importance non seulement de devoir les préserver, les restaurer et les animer, mais également d'en faire des lieux vivants en les laissant ouverts au grand public.

Le conseil d'administration de la Fondation, reconnue d'utilité publique, s'est ainsi engagé en 2023 à accompagner 49 projets en partenariat avec les Caisses régionales et filiales mécènes pour un montant global de 1,34 million d'euros en faveur du patrimoine bâti, maritime, agricole, industriel ou muséal.

2023 a été également une année record en matière de dérèglement climatique. Considérant pleinement la définition naturelle du patrimoine telle que l'entend l'Unesco, la Fondation a lancé, pour la troisième année consécutive, son Appel à projets en faveur des actions de protection, de restauration et de valorisation du patrimoine naturel de nos territoires. Ainsi, 30 lauréats ont pu se partager l'enveloppe dédiée, parmi lesquels trois coups de cœur que je vous laisse le soin de découvrir dans les pages à suivre.

Enfin, l'année 2023 aura été celle de la conception du site internet Engagés by CA, qui soutient des actions d'intérêt général. De la renaissance d'un lieu patrimonial près de chez soi à la plantation de haies indispensables à la biodiversité, il permet à tous ceux qui le souhaitent d'abonder, à nos côtés, un ou plusieurs projets sociaux, culturels ou environnementaux. Ce site, effet de levier pour les porteurs de projets en lesquels nous croyons, fera l'objet d'une plus large communication dès l'année prochaine. Finalement, ce rapport représente aussi une opportunité pour ses lecteurs de devenir, à leur tour, de généreux donateurs. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

François Thibault,
Président de la Fondation
Crédit Agricole Pays de France

« Depuis sa création, la Fondation est convaincue de l'importance de préserver, restaurer et animer les lieux patrimoniaux, et de les rendre vivants et ouverts au grand public. »

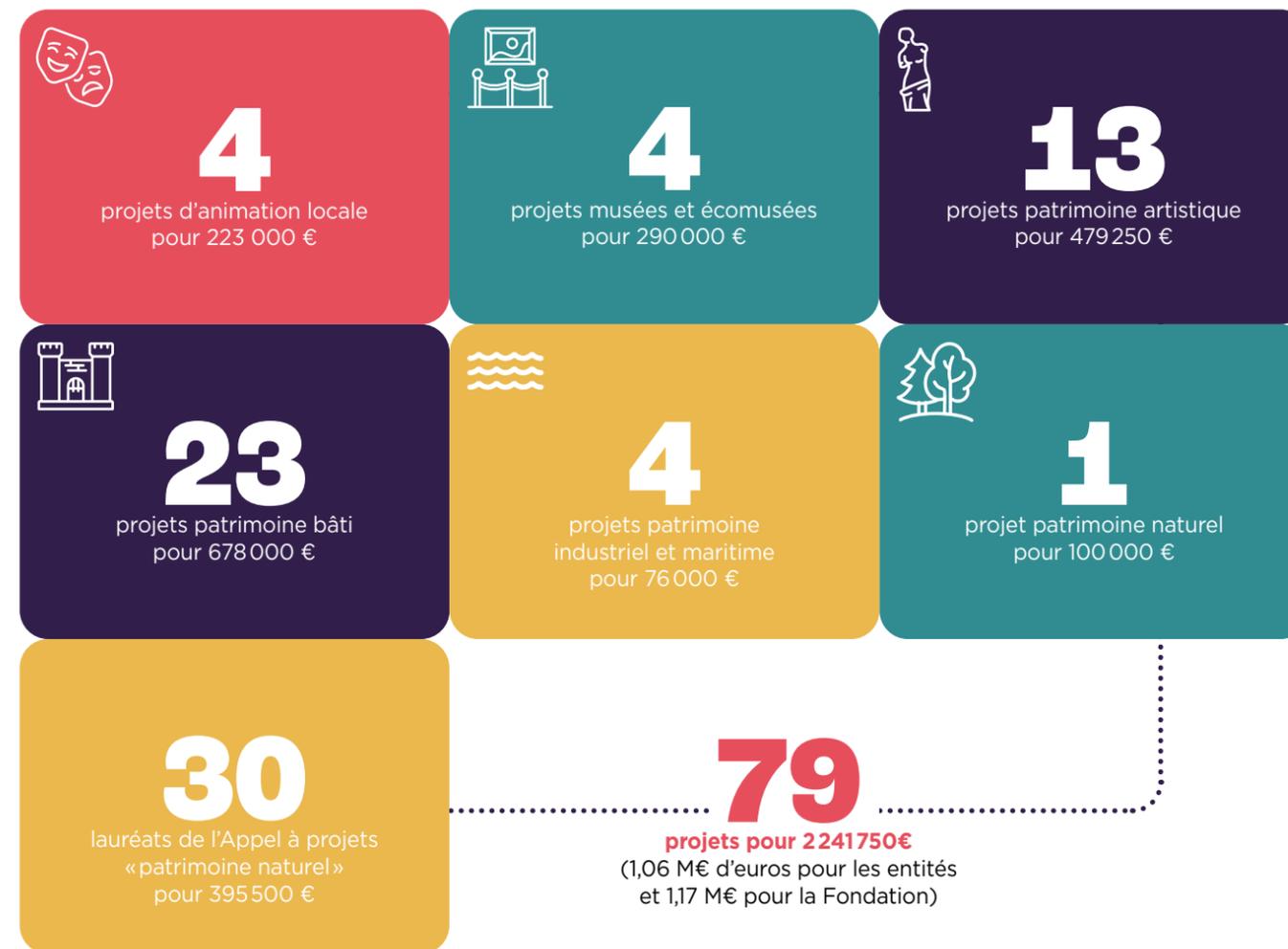
Rédacteur en chef : Guillaume Pénicaut
Équipe mécénat : Sophie O'Mahony et Julien Callon
Conception et réalisation : **uni médias**
Crédits photos : Getty Images sauf mentions obligatoires
Imprimeur : Azur Partner - 17 allée du Clos des Charmes ZAE
Les portes de la Forêt 77090 Collégien
Edition juin 2024



SOMMAIRE

Temps forts de l'année 2023	P. 4	Patrimoine bâti	P. 14
Agir sur le territoire	P. 5	Patrimoine industriel, agricole et maritime	P. 18
Thématiques de mécénat	P. 6	Musées et écomusées	P. 20
Cartographie	P. 7	Patrimoine naturel	P. 24
Soutien d'un projet	P. 8	Patrimoine artistique	P. 26
Devenir partenaire	P. 9	Gouvernance	P. 30
Appels à projets	P. 10	Autres projets soutenus	P. 31
Animation locale	P. 12		

CHIFFRES CLÉS



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

L'année 2023 a été marquée par de nombreux temps forts aussi bien en matière de nomination que d'événements auprès des différents partenaires de la Fondation.

14 FÉVRIER

Premier conseil d'administration de l'année, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe et la nomination de Guillaume Pénicaud en tant que délégué général de la Fondation.

6 MARS

Inauguration du château de La Chaux-Montgros dans le Puy-de-Dôme en présence du Président de la Fondation Crédit Agricole Pays de France, M. François Thibault.

29 MAI AU 2 JUILLET

Troisième Appel à projets de la Fondation. Le thème 2023 : Ensemble, préservons la nature de nos territoires. À l'issue de celui-ci, 30 projets seront soutenus pour 395 500 €.



DR

30 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

Journées nationales du mécénat à l'auditorium du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris en présence de son Président. Cet événement rassemble les 70 experts mécénat du groupe Crédit Agricole.

SEPTEMBRE

Début du montage de la charpente de la nef pour la cathédrale Notre-Dame de Paris.



© RussiseO iStock via Getty Images

2 ET 3 OCTOBRE

Présence de la Fondation au Mécènes Forum 2023 de l'Admical à Lyon et participation du groupe Crédit Agricole lors de tables rondes.

11 DÉCEMBRE

Événement « Les Entretiens du mécénat : 20 ans de la loi Aillagon » animé par la ministre de la Culture, avec la participation du délégué général de la Fondation et la mise en valeur du projet du château de Vincennes, soutenu par la Fondation et la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Île-de-France.



DR

DEVENIR ACTEUR DE SON TERRITOIRE

Le Crédit Agricole lance « Engagés » ca-engages.fr, un site Internet pour soutenir des actions d'intérêt général

Participer au développement humain et environnemental de leur territoire : c'est ce que proposent les Fondations Crédit Agricole Solidarité et Développement et Crédit Agricole Pays de France, au travers de la nouvelle plateforme en ligne ca-engages.fr.

Elle permet à tous ceux qui le souhaitent d'abonder, aux côtés du Crédit Agricole, un ou plusieurs projets sociaux, culturels, ou environnementaux. Près de 70 projets peuvent déjà bénéficier de dons supplémentaires et accroître leur visibilité et leur impact.

La plateforme couvre une vaste étendue : de la renaissance d'un lieu patrimonial à la plantation de haies indispensables à la biodiversité, en passant par le soutien à une association locale de lutte contre l'illettrisme, ou encore le financement d'une cabine de téléconsultation dans une université... La multitude et la variété des projets soutenus sont à l'image des territoires et des soutiens du Crédit Agricole.

En 2023, cet écosystème généreux a permis d'attribuer plus de 40 millions d'euros à des actions d'intérêt général, essentielles pour la vitalité des territoires, et de concourir à l'autonomie socio-économique des personnes en situation de précarité.

La plateforme Engagés est née pour contribuer à cette boucle vertueuse.

SIMPLE ET RAPIDE, LE DON S'EFFECTUE EN UN CLIC !



COMMENT FAIRE UN DON ?

1. Se rendre sur le site ca-engages.fr



2. Puis cliquer sur l'un ou l'autre des projets visibles sur la carte.



3. Cliquer sur « Plus d'informations » pour accéder à la fiche explicative du projet.



4. Cliquer sur « Faire un don » et remplir le formulaire.

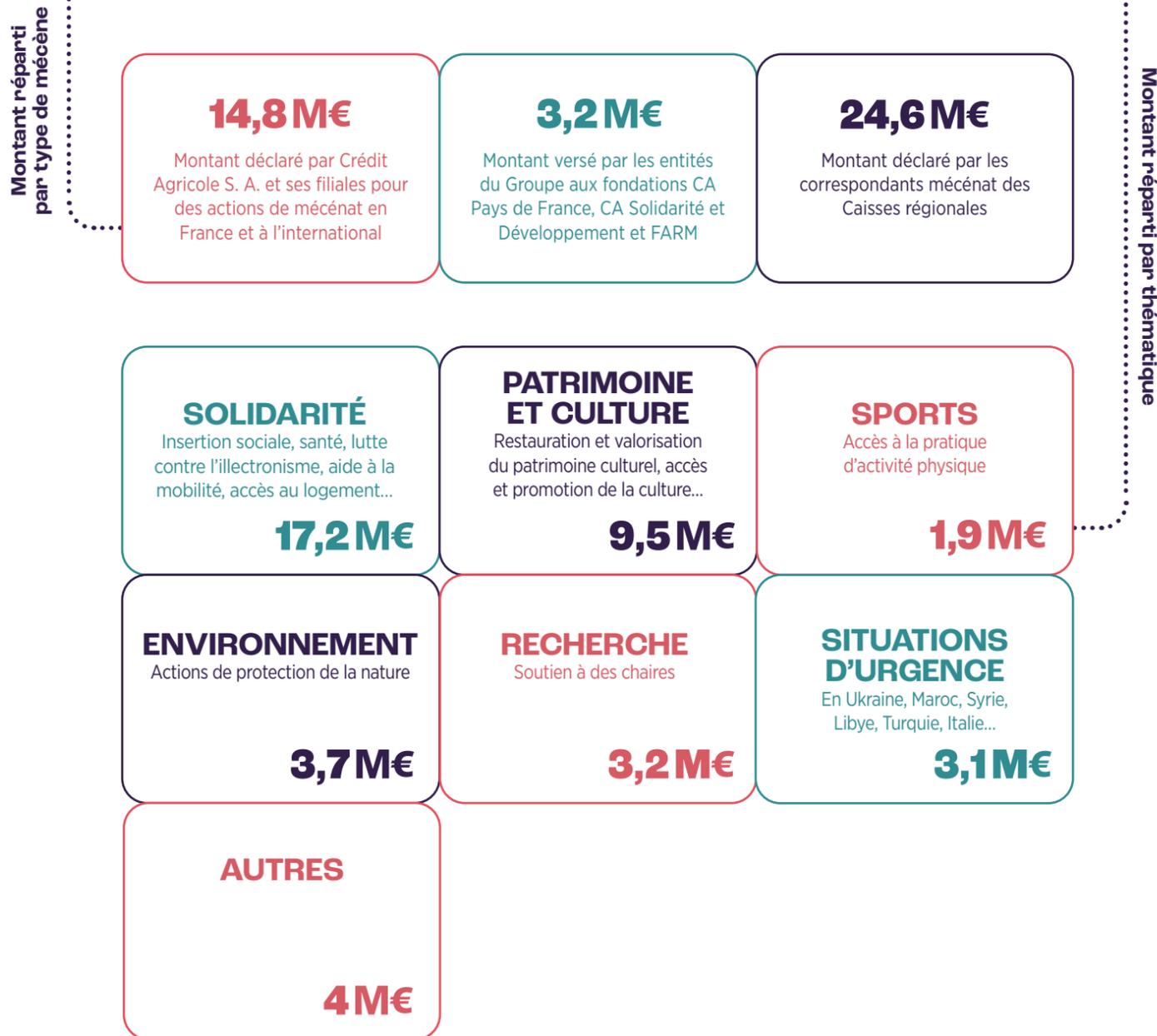


RÉPARTITION DU MONTANT DU MÉCÉNAT

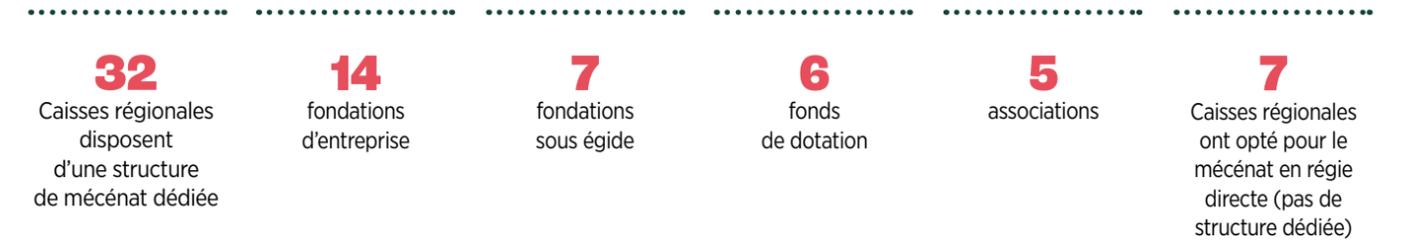
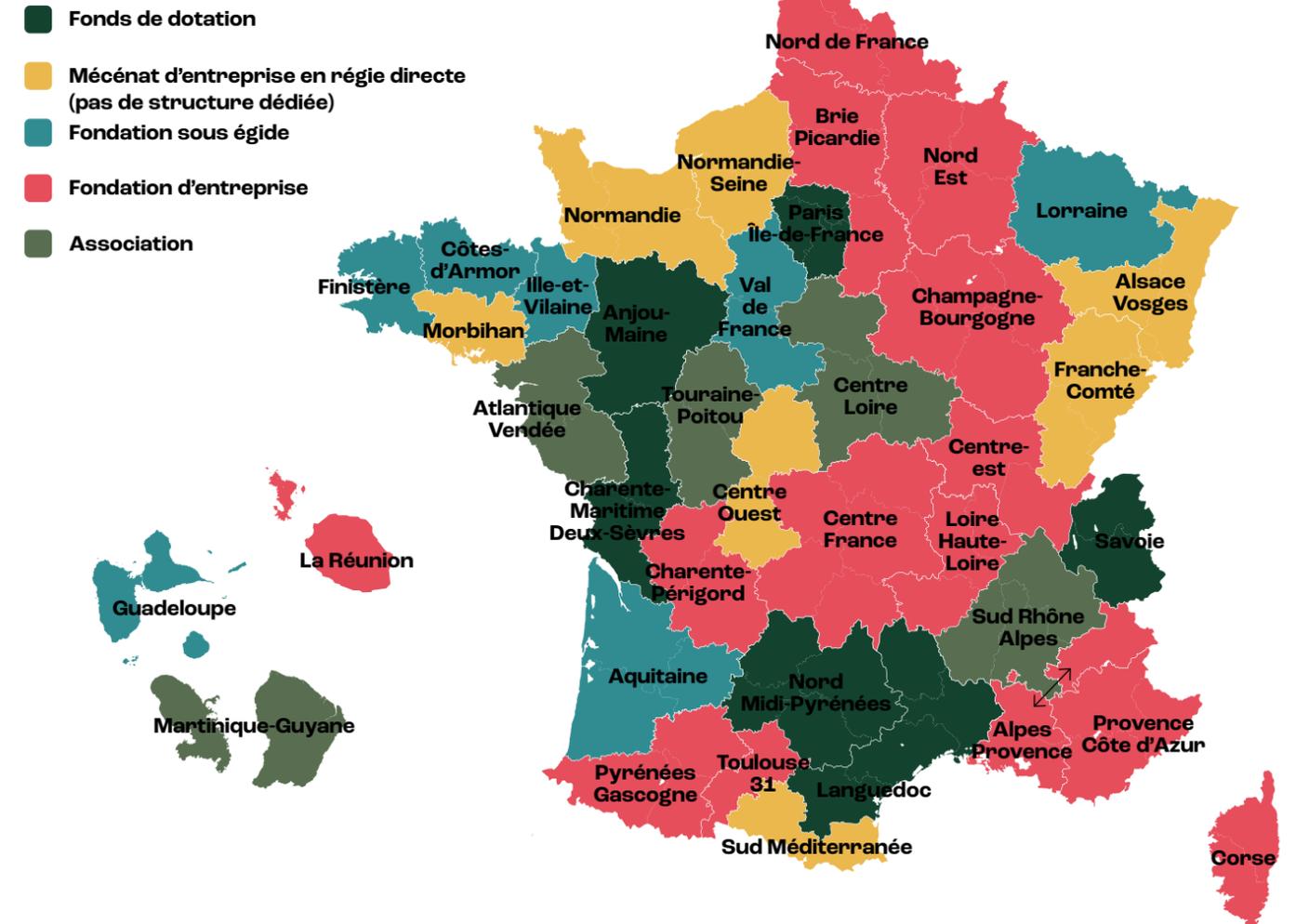
Montant total consacré aux actions de mécénat par le groupe Crédit Agricole, à fin 2023 :

42,6 M€

(Contre 41M€ en 2022 +4 %)



LE MÉCÉNAT DES CAISSES RÉGIONALES ET DES FILIALES



LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

Afin d'être soutenus par la Fondation, les projets doivent répondre à un certain nombre de critères d'éligibilité. Ils sont également sélectionnés en fonction de leur impact, leur caractère, leur intérêt patrimonial, l'ancrage territorial et leur solidité financière.

Éligibilité

DOMAINE D'ACTION

Le projet doit concerner la préservation, la restauration ou la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.

PUBLIC

Le site ou l'œuvre concernée est ouvert à la visite ou visible du grand public.

CONDITION

Les travaux d'accessibilité ou de mise en conformité ne sont pas financés par la Fondation.

PÉRENNITÉ

Les opérations ponctuelles ou événementielles (festivals, concerts, expositions) sont exclues. La Fondation ne soutiendra pas de projet de recherche (thèses, etc.), de production d'ouvrages (livres, etc.), de films et de podcasts.

PORTEUR DU PROJET

Le projet est porté par une structure d'intérêt général (association, collectivité publique...). La structure doit être éligible au mécénat, selon les critères de l'intérêt général et de l'article 238 bis du code des impôts.

MONTANT

Le soutien demandé ne dépasse pas 30 % du montant total du projet.

Sélection

L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET

en matière d'attractivité et de développement du territoire concerné.

L'ENGAGEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ

Les habitants d'une commune, les bénévoles d'une association, un groupe de citoyens...

L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

indépendamment de l'inscription ou classement du lieu au titre des monuments historiques.

LE PLAN DE FINANCEMENT

Sa solidité est un critère déterminant.

Montant alloué à un projet cofinancé

10 000 €

Seuil minimum du soutien global apporté.

100 000 €

Plafond du soutien global apporté.

UN PARTENARIAT EN 5 ÉTAPES

La Fondation Crédit Agricole Pays de France cofinance les projets de restauration et de valorisation du patrimoine culturel aux côtés des 39 Caisses régionales, structures de mécénat et entités du groupe. Ce mode d'intervention atypique lui permet d'accompagner une grande variété de projets, auxquels elle apporte un effet de levier.

1 IDENTIFICATION DU PROJET
via les correspondants mécénat des Caisses régionales et des entités : première analyse des dossiers.

2 ÉCHANGES
entre le porteur de projets et le responsable mécénat de la Caisse régionale ou de l'entité. Analyse des dossiers.

3 ÉTUDE
Une fois sélectionné par la Caisse régionale ou l'entité, le projet est transmis à la Fondation qui en étudie la demande.

4 SÉLECTION
Le conseil d'administration de la Fondation sélectionne les projets. Le financement est apporté par la Fondation et la Caisse régionale ou l'entité concernée.

5 ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE
Convention de mécénat, suivi.

Les 6 thématiques de la Fondation



PATRIMOINE BÂTI



PATRIMOINE ARTISTIQUE



MUSÉES ET ÉCOMUSÉES



PATRIMOINE NATUREL



ANIMATION LOCALE



PATRIMOINE INDUSTRIEL, AGRICOLE ET MARITIME

Accompagnement des projets suivant leur rayonnement

LOCAL : rendez-vous dans votre agence Crédit Agricole.
DÉPARTEMENTAL : rendez-vous dans votre agence Crédit Agricole ou au siège de la Caisse régionale de votre territoire (*voir carte p. 7*).
NATIONAL : rendez-vous dans votre agence Crédit Agricole, ou au siège de la Caisse régionale ou de l'entité présente sur votre territoire.

Modalités de soutien des projets

PROJETS CO-FINANCÉS

Financement par la Caisse régionale ou l'entité et, à parts égales ou à part inférieure, par la Fondation.

APPELS À PROJETS

Financement à 100 % par la Fondation.

PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE EN PÉRIL

« Encourageons et soutenons les actions de protection, de restauration et de valorisation du patrimoine naturel de nos territoires » : lancé pour la première fois en 2021, l'Appel à projets de la Fondation Crédit Agricole Pays de France autour du patrimoine naturel résonne fortement avec les valeurs du Groupe. L'édition 2023 a désigné 30 lauréats parmi les 115 dossiers reçus qui recevront les 395 500 euros alloués par le jury. Zoom sur quatre d'entre eux... Depuis 2021, 385 projets analysés, 82 projets lauréats pour 1,14 million d'euros.



MAYOTTE
Porteur du projet
Comité français
de l'UICN (Union
Internationale
pour la
Conservation
de la Nature)

Miri yatru, mayesha yatru : les arbres, la vie !

Le Comité français de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) met en avant l'urgence de préserver les forêts de Mayotte en réponse aux enjeux concernant la ressource en eau, la biodiversité, l'érosion des sols et l'alimentation. Fort de ses expériences passées sur le terrain depuis 2012, il porte actuellement un projet, baptisé Miri yatru, mayesha yatru (« Les arbres, c'est notre vie » en shimaoré). Il vise à former pendant deux ans des agriculteurs mahorais volontaires aux principes de l'agroforesterie syntropique. Ce système agroforestier permet de régénérer des sites naturels dégradés en y recréant une biodiversité végétale, sans avoir recours aux intrants chimiques et en diminuant drastiquement les besoins en eau pour l'irrigation. L'écosystème ainsi restauré, proche de celui d'une forêt naturelle, pourrait à terme voir se développer les espèces emblématiques du territoire (makis, roussettes, couleuvres, caméléons...), tout en jouant son rôle de « puits de carbone ». L'élargissement de ces pratiques vise également à augmenter l'autonomie alimentaire face aux crises climatiques à venir. ■

Protection des chouettes dans la montagne d'Ireuse

Le projet mené par le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt s'intéresse à la chouette de Tengmalm et à la chevêchette d'Europe, grandement menacées par la disparition de leur habitat. Le site choisi est la montagne d'Ireuse, où la présence de ces chouettes est avérée. Situé dans le massif du Chablais entre 1 300 et 1 700 mètres d'altitude, c'est un lieu plutôt sauvage et peu fréquenté, qui offre un environnement idéal. En l'occurrence, les chouettes de montagne utilisent des cavités forées par les pics, dans des arbres sains ou morts, pour nidifier. Première étape du projet fin 2023 : un inventaire des « arbres loges » potentiels dans la montagne d'Ireuse a été réalisé, puis les arbres sélectionnés ont été élagués pour prévenir l'accès de ces niches aux prédateurs. Dès le 1^{er} trimestre 2025, un suivi sera réalisé selon le protocole national LPO/ONF⁽¹⁾ créé en 2017 pour le suivi à long terme de l'évolution des populations de petites chouettes de montagne sur sites de référence. ■



FORÊT COMMUNALE DE BELLEVAUX ET VAILLY, HAUTE-SAVOIE
Porteur du projet
Fonds de dotation
ONF Agir pour la forêt

(1) Ligue de protection des oiseaux/Office national des forêts.



© Chouette de Tengmalm - Yvan Orecchioni

Mise en valeur de la collection nationale de fuchsias

Mitoyen du domaine national de Versailles, l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup abrite sur plus de 200 hectares la plus riche collection d'arbres d'Europe continentale (2 500 espèces), ainsi que 6 000 mètres carrés de serres, une pépinière et des espaces consacrés à la culture de plantes saisonnières venant enrichir les collections du Jardin des Plantes. Ce site fait partie intégrante du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), dont la Fondation Crédit Agricole Pays de France, Crédit Agricole S.A. et plusieurs Caisses régionales de Crédit Agricole sont des partenaires privilégiés. En plus de jouer un rôle clé dans la conservation des espèces et pour la recherche (génétique, pharmacologie, écologie, etc.), cet Arboretum scientifique est aussi un lieu d'agrément, de diffusion des connaissances et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, qui a accueilli plus de 45 000 visiteurs en 2022. Le projet du MNHM est de présenter pour la première fois au public, dès l'été 2024, son exceptionnelle collection de fuchsias. Il prendra la forme d'un Jardin d'essai et de rusticité de 6 000 mètres carrés, qui mettra en avant 20 variétés de fuchsias botaniques, 200 taxons de fuchsias horticoles rustiques, ainsi que des fuchsias horticoles non rustiques (150 à 300 taxons). S'y ajoutera un massif de fuchsias de près de 700 mètres carrés, attractif pour toute la biodiversité locale. La plantation d'arbres et de vivaces, ainsi que l'installation de mobilier (banc en bois circulaire), complètent ces espaces nouvellement créés. ■

© Phanasitti / iStock via Getty Images



ROCQUENCOURT ET VERSAILLES, YVELINES
Porteur du projet
Muséum national
d'histoire naturelle

Restauration écologique d'étangs en forêt de Meudon



© Association Espaces du mouvement Emmaüs France



CHAVILLE, HAUTS-DE-SEINE
Porteur du projet
Association Espaces
du mouvement
Emmaüs France

La forêt domaniale de Meudon, poumon forestier historique de l'Ouest parisien, comprend plusieurs étangs et mares qui abritent une flore et une faune spécifiques. Celles-ci sont menacées du fait de l'importante fréquentation de ce secteur. Très impliquée dans la préservation de l'eau et de la biodiversité en Île-de-France, l'association Espaces porte un projet intitulé « Restauration écologique d'éléments du réseau hydrographique de la vallée du ru d'Arthelon ». À ce titre, deux étangs et deux mares vont faire l'objet d'un chantier d'insertion, qui commencera fin 2024. Sous la supervision d'une technicienne rivière et de la cheffe de pôle de l'association, toutes deux ingénieures agronomes, les berges des étangs et les mares seront remises en état par des techniques issues du génie végétal, qui utilisent les capacités naturelles de plantes, telles que les roseaux et les hélrophytes, pour résoudre des problèmes d'érosion, de stabilisation et de régénération des sols. Ces travaux seront réalisés par cinq salariés en chantier d'insertion, supervisés par une encadrante technique, pédagogique et sociale. L'objectif de cette restauration est de rendre ces milieux humides propices aux déplacements et à la reproduction de diverses espèces d'amphibiens, mais aussi de permettre le développement d'une faune et d'une flore typiques des milieux aquatiques qui avaient disparu. ■



Ces berges ont été érodées par les piétinements au fil du temps. L'idée est de les renaturer avec des plantes adaptées et locales. Le projet comprend aussi la mise en place de panneaux de sensibilisation, ainsi que d'une balade pédagogique, à l'issue des travaux. De quoi inviter les promeneurs à adopter des comportements plus respectueux. »

Mathilde Baudrier
Cheffe du pôle Eau,
Milieux, Écopâturage -
Association Espaces



D.R.

SOUTENIR

ANIMATION LOCALE

Réhabilitation d'un lieu témoin de l'histoire locale pour y réaliser des activités sociales et culturelles.

Une vie de château pour la culture



© Bouillon de printemps



BOUILLANCOURT-EN-SÉRY, SOMME

Porteur du projet
Association
Bouillon de printemps

Projet soutenu
avec la Fondation
d'entreprise du Crédit
Agriculture Brie Picardie

Une dépendance du château de Bouillancourt-en-Séry abandonnée depuis des décennies : c'est ici que Bouillon de printemps a imaginé son nouveau projet. L'association compte une quarantaine de bénévoles, qui entendent promouvoir la culture en monde rural dans le département de la Somme. Ils organisent déjà de nombreux événements dans l'enceinte du château (festival de musique, résidence d'artistes, théâtre...). Prochaine étape : pérenniser les actions de l'association en l'installant dans un seul et même lieu et construire une programmation culturelle ambitieuse, accueillir les artistes sur le long terme et agir en faveur de la démocratisation de la culture. C'est dans l'espace qui servait autrefois à faire sécher les fruits récoltés (le fruitier) que le projet va prendre vie. Travaux de charpente et

de toiture, sécurisation des lieux, création d'une dalle, remplacement de toutes les portes et fenêtres, aménagements intérieurs... Une rénovation d'ampleur est d'ailleurs en cours dans tout le château et son domaine. Les propriétaires, qui ont racheté les lieux en 2020, défendent un projet de tiers-lieu culturel, agricole et touristique, déployé à la fois dans le monument et dans son parc. La Fondation Crédit Agricole Pays de France finance tous les équipements scéniques et audiovisuels, comme les enceintes ou les caméras, véritables pivots du projet pour diffuser la culture, notamment sur Internet. Le fruitier rénové accueillera à l'été 2024 ses premiers événements, avec une double volonté : s'ouvrir à un public varié et encourager une culture de la proximité, accessible à tous sans avoir à se rendre dans une grande ville. ■



DR

Joseph Petit
Pilote du projet
de tiers-lieu du château
de Bouillancourt-en-Séry.



Le projet n'aurait pas vu le jour sans le soutien de la Fondation Crédit Agricole Pays de France qui a insufflé la dynamique, motivé les équipes et permis de nous projeter de façon concrète sur l'objectif souhaité : un projet de diffusion de la culture en milieu rural. »

RESTAURER

PATRIMOINE BÂTI

Préservation et réhabilitation de monuments et de bâtiments remarquables

Quand une tour redevient « Joyeuse »



© Lou-Ann Pardoën



**MONTRÉAL,
ARDÈCHE**

Porteur du projet
Association Patrimoine
de Montréal

Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
Sud Rhône Alpes

Du haut de ses 22 mètres, elle surplombe les paysages verdoyants du sud de l'Ardèche. Au cœur du village perché de Montréal, la tour dite de « Joyeuse » trouve ses origines au XII^e siècle. D'abord isolée, elle se retrouve progressivement entourée d'habitations et occupe une fonction défensive jusqu'à devenir un lieu charnière de l'histoire médiévale locale. Ses murs de 2,5 mètres d'épaisseur sont, depuis la Révolution, propriétés de la commune. Depuis quelques années, avec le développement du tourisme vert et sa proximité avec la grotte Chauvet, Montréal voit son nombre de visiteurs s'accroître. Intégré au parc naturel des monts d'Ardèche, le village a lancé plusieurs projets

comme la création d'un chemin de découverte interactif et la réhabilitation de la tour de Joyeuse. Ce projet a attiré l'attention du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, qui a soutenu le dossier avec l'appui de la Caisse locale du Crédit Agricole. Abîmée par le temps, la tour nécessite d'abord une sécurisation en profondeur : étalement, système pour éviter les infiltrations d'eau dans les murs, purge des végétaux présents sur les façades de la tour, jointoiment de rang de pierres pour la stabilisation ou encore colmatage des fissures. Dans un second temps, la reconstitution des planchers, de la couverture et de la rampe d'accès permettra aux touristes de visiter à nouveau l'édifice, à l'horizon 2027. ■



DR

Jean-Pierre Gaillard
Président de la Caisse
régionale Sud Rhône Alpes

Notre soutien à cette réhabilitation s'inscrit dans notre volonté de préserver le patrimoine et de promouvoir notre territoire sur le plan touristique. À proximité des gorges de l'Ardèche et de la grotte Chauvet, la tour de Joyeuse de Montréal participe à un écosystème pour lequel les représentations locales du Crédit Agricole s'engagent! »

Le sauvetage du château de Montreuil-Bonnin



© Association La Demeure Historique



BOIVRE-LA-VALLÉE,
VIENNE

Porteur du projet
Association
La Demeure Historique

Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
Touraine-Poitou

Depuis 2014, cette forteresse du XII^e siècle retrouve une partie de son éclat d'antan grâce à des travaux de sauvegarde et de restauration, poursuivis en 2023 avec le soutien de la Fondation Crédit Agricole Pays de France.

La silhouette surplombe la vallée de la Boivre (Vienne) depuis plusieurs siècles : un quadrilatère de 100 mètres sur 50, délimité par des remparts flanqués de cinq tours, qui abritent un logis Renaissance et un donjon circulaire. D'après la légende, il aurait été construit par la fée Mélusine elle-même... Mais il fallait davantage qu'un simple coup de baguette magique pour permettre au château de Montreuil-Bonnin de retrouver une partie de l'éclat dont il jouissait à l'époque de ses illustres occupants, dont Aliénor d'Aquitaine, Richard Cœur de Lion ou Blanche de Castille. En 2014, les premiers travaux de sauvegarde de ce monument historique, classé en 1840, sont lancés, sous l'impulsion de la nouvelle propriétaire Isabelle Dupont, en collaboration avec l'association La Demeure Historique et la direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Poitiers.

Restauration au long cours

Après avoir rénové le mur d'enceinte, le châtelet d'entrée ou encore une baie géminée, les restaurateurs ont porté leur attention depuis 2020 sur le donjon. La construction d'une nouvelle toiture protège le

bâtiment des intempéries et donne la possibilité d'une remise en état des espaces intérieurs dès 2021. Cela a permis de recréer les trois niveaux de planchers, de rénover les manteaux de cheminée en pierre et de poser de nouvelles huisseries. La restauration s'est poursuivie en 2023, en partie grâce au financement de la Fondation Crédit Agricole Pays de France. Parmi les travaux : l'installation d'un lot de ferronnerie d'art, qui comprend un garde-corps pour la mezzanine du 3^e niveau du donjon, et un escalier en métal pour accéder au 1^{er} niveau. Les fonds ont également permis la rénovation du dallage en pierre et des seuils, arches de portes et fenêtres au rez-de-chaussée du donjon.

Frappe de monnaie

Autre réalisation récente : la reconstitution d'un atelier monétaire, pour faire naître une autre page de l'histoire du château de Montreuil-Bonnin. La monnaie royale était en effet frappée entre ses murs, qui abritaient l'un des principaux ateliers du royaume. Autant de travaux qui redonnent vie à ce témoin exceptionnel de l'architecture militaire du XII^e siècle, pour le plus grand plaisir des visiteurs. ■

Quand la Rome Antique se refait une « beauté »

Les plus anciens vestiges remontent au III^e siècle avant notre ère. À Aléria en Haute-Corse, une cité romaine de plus de 27ha refait surface. Parmi les joyaux identifiés par les archéologues : un amphithéâtre antique, construit au IV^e siècle et décrit par Prosper Mérimée en 1838. Fortement dégradée lors de la Seconde Guerre mondiale et lors de fouilles menées dans les années 1970, la couronne intérieure de l'amphithéâtre menace aujourd'hui de s'écrouler. Propriétaire du site, la collectivité de Corse s'est lancée dans un vaste programme de développement du complexe et de protection des vestiges. La sauvegarde de l'amphithéâtre fait partie des priorités. Objectif : y aménager un théâtre de verdure, avec des gradins en bois et un sol d'arène pour accueillir des manifestations culturelles et favoriser les médiations. Des ateliers théâtraux, musicaux ou reprenant les jeux du cirque y seront organisés. La Fondation Crédit Agricole Pays de France a financé une partie du projet, qui verra le jour à l'été 2024. ■



ALÉRIA,
HAUTE-CORSE

Porteur du projet
Collectivité de Corse

Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
de Corse

© Sébastien Aude

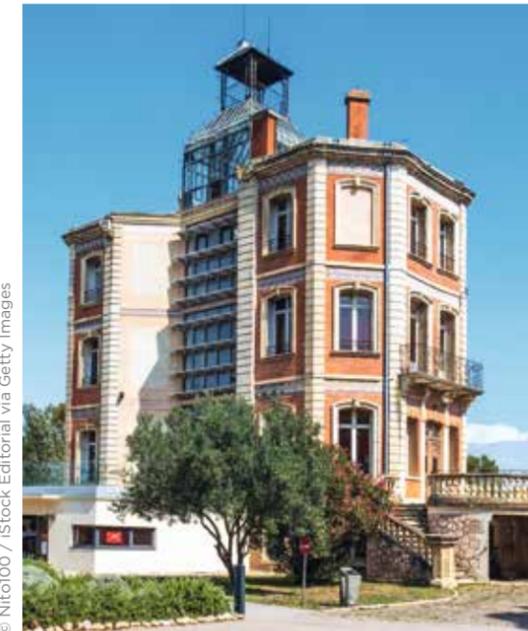
La renaissance d'une maternité



ELNE,
PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Porteur du projet
Commune d'Elne

Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
Sud Méditerranée



© Nitolo00 / iStock Editorial via Getty Images

Construit en 1902 à Elne, près de Perpignan, le château d'en Bardou se distingue par son architecture Art nouveau et sa coupole vitrée. Mais c'est en 1939 qu'il entre dans l'histoire. Le château, alors à l'abandon, est récupéré par la Croix-Rouge suisse, qui y installe une maternité. Jusqu'en 1944, il accueillera de futures mères réfugiées : environ 400 Espagnoles exilées après la guerre civile et 200 femmes juives, venues de toute l'Europe. De nombreux descendants ont donné le prénom Elna ou Nael (anagramme pour les garçons) à leurs propres enfants. Laissée à nouveau l'abandon à la Libération, la maternité suisse d'Elne devient en 2005 propriété de la commune, qui y organise des visites pédagogiques. Mais en avril 2023, un contrôle impose la fermeture du bâtiment pour raisons de sécurité. L'édifice est fragilisé par les sécheresses à répétition, de nombreuses dégradations et des restaurations hasardeuses. La Fondation Crédit Agricole Pays de France soutient le projet de rénovation entamé en urgence, avec une réouverture à la visite prévue en 2026. ■

AGIR

PATRIMOINE INDUSTRIEL, AGRICOLE & MARITIME

Sauvegarde de témoignages de l'économie et des savoir-faire anciens

Un pont pour les cultures



© Association Syndicale Autorisée du Canal Saint Julien



**CAVAILLON,
VAUCLUSE**

Porteur du projet
Association Syndicale
Autorisée du Canal
Saint Julien

Projet soutenu
avec la Fondation
du Crédit Agricole
Alpes Provence

Édifié au XV^e siècle près du centre de Cavaillon, l'aqueduc de la Canaù a largement participé au développement agricole de la cité. Cet ouvrage à double arche permettait au canal Saint-Julien de franchir la rivière Coulon pour irriguer les terres situées au nord de la ville et faire croître la tradition maraîchère de la région. L'aqueduc constitue un modèle d'audace et d'esthétique : Léonard de Vinci serait intervenu dans sa conception, qui préfigure l'esprit des ponts du XX^e siècle. À l'origine, une canalisation en bois assurait l'acheminement des eaux, avant que l'édifice ne se modernise au fil des siècles, notamment pour mieux résister aux crues.

Son utilisation cesse en 1921. D'importants travaux s'imposaient pour préserver cet emblème de la région, classé monument historique. La Fondation Crédit Agricole Pays de France contribue au financement de sa restauration globale : restitution de la canalisation en bois, aménagement des accès et des garde-corps pour assurer la sécurité du site et renforcement de la structure pour mieux l'armer face aux crues de plus en plus violentes du Coulon. Dès la fin 2024, l'aqueduc de la Canaù accueillera touristes et groupes scolaires, en collaboration avec les musées de Cavaillon. Ou comment raconter, par le patrimoine, l'histoire agricole du territoire. ■

Les travaux vont consolider l'ouvrage, notamment face au risque de crues.



© Association Syndicale Autorisée du Canal Saint Julien



Hervé Languier
Président de la Caisse
locale de Cavaillon
de Crédit Agricole
Alpes Provence



L'aqueduc de la Canaù incarne le développement de l'agriculture dans le secteur de Cavaillon et d'une grande partie du Vaucluse. Sauver ce chef-d'œuvre architectural et culturel en péril s'est imposé comme une évidence pour la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence. »

© Cotton Bro Studio via Pexels

VALORISER

MUSÉES & ÉCOMUSÉES

Création, aménagement
et développement d'espaces
muséographiques

L'art contemporain au cœur des hauts plateaux volcaniques



© Association Aponia



MONASTIER-SUR-
GAZEILLE,
HAUTE-LOIRE

Porteur du projet
Association Aponia

Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
de Loire Haute-Loire

C'est dans une ancienne maison de maître du centre de Monastier-sur-Gazeille, commune labellisée « Petite Cité de Caractère », qu'Aponia a jeté son dévolu. Cette association, créée en 1998, et agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis quinze ans, défend l'art contemporain en cherchant à éduquer le public à ces œuvres. Les fondateurs d'Aponia, installés à Monastier-sur-Gazeille en 2021, ont choisi de développer cette activité en Haute-Loire, dans ce village perché à 950 mètres d'altitude, sur les hauts plateaux volcaniques du Velay. La commune accueille chaque année de nombreux visiteurs, attirés notamment par le patrimoine architectural du village, les chemins de Stevenson qui y débutent et un festival des

Cuivres réputé. Aponia entend proposer, dans une maison typique de Monastier, un lieu d'exposition, de projection et de résidence d'artistes. D'importants travaux, financés en partie par la Fondation Crédit Agricole Pays de France, se sont déroulés pour créer deux étages dédiés aux expositions temporaires : un étage pour l'exposition permanente (collection privée) et un autre pour les artistes en résidence. Cette réhabilitation donne naissance à un lieu culturel porteur d'enjeux artistiques, économiques et locaux qui contribuent à la démocratisation de la culture. Encore plus essentiel dans cette région, jusqu'alors peu dotée en équipements destinés à l'art contemporain. Le lieu d'art Aponia a ouvert ses portes en septembre 2023. ■

© DAVIDPIAZZA



Gaëlle Régnard
Directrice générale
de la Caisse régionale
de Loire Haute-Loire



Banque coopérative, le Crédit Agricole s'engage pour le développement de son territoire. Or, par son action, Aponia contribue directement à l'attractivité de notre région. En participant financièrement à la réhabilitation du bâtiment et à la création de ce nouvel espace d'art et de culture, nous nous inscrivons au cœur de ce cercle vertueux qui s'appuie sur une dynamique de proximité. »

La villa Perrusson retrouve son lustre d'antan

La Fondation Crédit Agricole Pays de France a contribué à la restauration des intérieurs de cette demeure construite en 1869 par la famille Perrusson, qui a fait fortune dans la céramique.



© Agence Com'Air Pierre Fleury

Nichée au cœur d'un parc à l'anglaise, la villa Perrusson est un témoin majeur de l'histoire industrielle et artistique d'Écuisses (Saône-et-Loire), ancien centre de production de céramique au XIX^e siècle. Parmi les établissements qui ont prospéré sur les rives du canal du Centre : l'usine de la famille Perrusson, anciens bateliers devenus industriels. Leur fortune rapide a permis la construction de la villa du même nom. D'abord demeure d'habitation, elle est devenue une « maison-catalogue » afin de promouvoir sur sa façade la diversité et la qualité des productions de l'usine familiale. Rachetée en 2008 par la Communauté urbaine de Creusot-Montceau, la villa se trouvait dans un état de dégradation avancée. Un long chantier de restauration a été lancé par l'écomusée Creusot-Montceau pour redonner toute sa splendeur à la demeure.

Revivre l'âge d'or

Dans un premier temps, les travaux se sont concentrés sur les espaces extérieurs et le parc, ouverts au public dès 2016. Ensuite, l'intérieur a fait l'objet d'une restauration minutieuse jusqu'en 2022, avant d'entrer dans la phase finale du projet : l'aménagement de ces espaces rénovés, dont une

partie s'est terminée en 2023 pour offrir aux visiteurs un véritable retour à l'époque de l'âge d'or de la villa. Le pavillon Desfontaines abrite une reconstitution historique de la demeure patronale, telle qu'elle apparaissait à ses visiteurs au début du XX^e siècle. Grâce à un partenariat avec le Mobilier national, les pièces sont meublées comme autrefois. Objectif : offrir une immersion dans une demeure bourgeoise de la Belle Époque. Un étage est également consacré à l'histoire de la villa, de l'entreprise et de la famille Perrusson. Une visite immersive grâce à des outils numériques : hologrammes, tablettes tactiles, réalité augmentée, etc.

Patrimoine local

Le pavillon Desfontaines, quant à lui, accueille une exposition permanente sur la Vallée de la céramique. Elle retrace l'histoire de cette industrie implantée le long du canal du Centre et détaille le travail de la céramique sous tous ses aspects. Achevé au printemps 2024, ce projet soutenu par la Fondation Crédit Agricole Pays de France vise plus qu'une simple restauration architecturale. Il ambitionne de créer un établissement culturel pérenne, afin de valoriser le patrimoine local et promouvoir l'accès à la culture pour tous. ■



ÉCUISSSES,
SAÔNE-ET-LOIRE

Porteur du projet
Écomusée
Creusot-Montceau

Projet soutenu
avec la Fondation
Solidarités Crédit
Agriculture Centre-est

La Cité internationale de la tapisserie s'agrandit

Le projet soutenu par la Fondation Crédit Agricole Pays de France prévoit l'augmentation de la surface d'exposition ainsi que la création d'un pôle professionnel. Objectif affiché : dynamiser l'industrie touristique sur le territoire d'Aubusson et du sud de la Creuse.

Inaugurée en 2016, la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson a vu le jour après l'inscription en 2009 des savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Il fallait alors un écrin pour conserver, enrichir et mettre en valeur ces techniques centenaires, qui continuent à faire d'Aubusson la capitale mondiale de la tapisserie. Le projet d'extension, lancé début 2023, est porté par le syndicat mixte de la Cité internationale. Il s'articule en deux étapes.

Nouveaux espaces

D'abord, l'agrandissement de la Cité internationale de la tapisserie, avec pour objectif d'accroître sa capacité d'accueil et d'exposition, grâce à 1 644 mètres carrés de construction neuve et 460 mètres carrés de restructuration d'espaces. Dans l'extension, les visiteurs découvriront notamment une présentation du Fonds contemporain de la Cité et des expositions temporaires, le tout dans un environnement de conservation optimal des œuvres, selon les normes en vigueur. Cet espace facilitera également la présentation événementielle de trois grandes tentures contemporaines en cours de réalisation, porteuses d'un gros potentiel d'attractivité touristique : *Aubusson tisse Tolkien*, *L'Imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson* et la tapisserie long format *Hommage à George Sand*.

50 000 visiteurs par an

Parallèlement, la création d'un pôle professionnel vise à soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de la tapisserie. Ce lieu sera consacré à l'expérimentation de nouvelles approches artistiques et techniques, favorisant les collaborations entre la tapisserie et d'autres métiers d'art, par exemple dans les domaines du cuir, de la porcelaine, du bois ou du papier. Aménagé dans un ancien garage automobile, il abrite un plateau technique, un espace



© Le Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson



AUBUSSON,
CREUSE

Porteur du projet
Le Syndicat mixte de
la Cité internationale de
la tapisserie à Aubusson
Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
Centre France

de travail et une résidence d'artistes et de designers, sur 350 mètres carrés répartis sur deux niveaux. Ce projet d'envergure s'inscrit dans une stratégie de développement territorial ambitieuse, visant à renforcer la position d'Aubusson comme destination touristique et centre d'excellence dans le domaine de l'art textile. Il doit permettre à la Cité internationale de la tapisserie d'atteindre sa pleine maturité et d'accueillir 50 000 visiteurs par an, seuil important en matière d'impact sur l'économie touristique. Les travaux doivent s'achever à la fin du printemps 2024. ■

PRÉSERVER

PATRIMOINE NATUREL

Mise en valeur de jardins
ou de sites naturels

Re-sources pour Vaux-le-Vicomte



© Bruno Lépolard



MAINCY,
SEINE-ET-MARNE

Porteur du projet
Association des Amis
de Vaux-le-Vicomte

Projet soutenu
avec Amundi

Vaux-le-Vicomte est le fruit du génie fraternel de trois des plus grands artistes du Grand Siècle : l'architecte Louis Le Vau, le paysagiste André Le Nôtre et le peintre-décorateur Charles Le Brun.

Ce trésor de l'architecture classique a révolutionné l'art de la construction et défini les canons d'un nouveau style qui allait inspirer Versailles et toutes les cours d'Europe pendant près d'un siècle et demi. Mais la créativité de ces trois maîtres n'aurait pu s'exprimer sans le soutien d'un mécène aussi éclairé qu'influent : Nicolas Fouquet, surintendant des finances du jeune roi Louis XIV qui, pendant près de vingt ans, mis son nom et ses richesses au service de cette fantastique entreprise créative. Les invités sont notamment marqués par les jeux d'eau, soigneusement pensés par Le Nôtre dès la conception des jardins. Il imagine un réseau hydraulique souterrain, de type gravitaire. L'eau est captée par

des aqueducs, stockée dans des réservoirs en amont du château, puis rejaillit dans les fontaines lorsque les vannes sont ouvertes. La mise en route demande 45 minutes de travail au fontainier ! Aujourd'hui, le système de certaines fontaines est détérioré et ne leur permet plus de fonctionner. Le projet ? Pouvoir activer toutes les fontaines en continu, tous les jours, pour le plaisir des plus de 300 000 visiteurs annuels. Cette campagne de rénovation intitulée « Retour aux sources » se compose de 14 sous-projets, dont trois financés par Amundi et la Fondation Crédit Agricole Pays de France : Avenue d'honneur, Parterre de la couronne et les Jumeaux. Les travaux comprennent de la maçonnerie, l'installation de barrages, des rénovations de bassins ou encore des travaux paysagers. À terme, un nouvel éclairage viendra sublimer les jeux d'eau de ce château mythique. ■



© Yann Pirou

Alexandre de Vogüé
Directeur du mécénat et co-proprétaire
du Château de Vaux-le-Vicomte.



André Le Nôtre a imaginé, dès l'origine, la présence de l'eau au cœur du jardin. Nous sommes fiers de contribuer à redonner vie aux jeux d'eau, car cela favorise l'efficacité et la préservation des ressources hydrauliques et offrira à tous une expérience du jardin que Nicolas Fouquet lui-même n'a pas pu connaître. »

DÉCOUVRIRE

PATRIMOINE ARTISTIQUE

Restauration et valorisation d'œuvres et d'objets d'art

Des notes de clavecin resonnent à Issoudun



© Association Clavecin en France



ISSOUDUN,
INDRE

Porteur du projet
Association Clavecin
en France

Projet soutenu
avec le Crédit Agricole
Centre Ouest

Le musée Saint-Roch d'Issoudun abrite un trésor : le plus ancien clavecin français subsistant au monde, créé en 1648 des mains du facteur Jean II Denis. Classé monument historique depuis 1987, l'instrument est cependant trop fragile pour envisager une restauration et une remise en état de son jeu.

L'association Clavecin en France (CLEF) s'est donc lancée dans la reconstitution à l'identique de l'instrument. Dans une démarche « d'archéologie musicale », l'idée est de reproduire avec un fac-similé le son, le toucher et les combinaisons sonores du clavecin d'origine. Et de retrouver des sonorités du milieu du XVII^e siècle, aujourd'hui oubliées !

Les techniques employées s'approchent le plus possible des méthodes originales, avec des bois, des colles et des peintures similaires aux produits de l'époque. Un comité scientifique composé d'experts reconnus a précisément défini le plan du nouveau clavecin et supervisé l'ensemble. Mécène du projet, la Caisse régionale du Crédit Agricole du Centre Ouest finance notamment la reconstitution du piétement du tablier de l'harmonie de l'instrument.

Désormais achevé, ce fac-similé est exposé à Issoudun mais va aussi réaliser un tour de France des conservatoires régionaux, pour des conférences, des colloques et des concerts dédiés notamment aux amateurs et aux scolaires. ■



Financer le fac-similé de ce clavecin historique répond à deux piliers de notre politique RSE. D'abord, le développement économique du territoire. L'instrument va attirer amateurs et curieux et contribuer au rayonnement de ce secteur rural. Ensuite, l'inclusion, le progrès social et la solidarité : ce projet contribue à rendre la culture accessible à tous, notamment via les actions pédagogiques qui en découlent. »



DR

Céline Rerolle
Responsable RSE et Mécénat
Crédit Agricole Centre Ouest

La chambre de l'Empereur reprend ses couleurs



© Benjamin Gavaudo - Centre des monuments nationaux

Une partie de l'histoire de France s'est écrite entre ses murs. Dans le château de Rambouillet où est mort François 1^{er}, Napoléon Bonaparte avait décidé de créer un lieu de repli, où il pouvait vivre loin du tumulte, entouré des siens. L'Empereur y a donc mené d'importants travaux et aménagé des appartements constitués de trois pièces en enfilade : antichambre, chambre et salle de bains. Lors de la Restauration, Louis XVIII et Charles X se rendent très régulièrement dans ce château, qui deviendra la résidence estivale du président de la République sous Félix Faure. En 1975, Valéry Giscard d'Estaing y organise le premier G6 de l'histoire. Le site, désormais sans usage officiel, est géré par le Centre des monuments nationaux

(CMN) qui entend rendre au château ses décors d'époque. Parmi les principaux chantiers : les appartements de Napoléon I^{er}. Il s'agit notamment de restaurer les textiles qui habillaient les murs, les fenêtres et le lit sous l'Empire. Le Fonds de dotation Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat finance ces opérations, menées entièrement à la main selon les techniques du début XIX^e. Le chantier repose notamment sur la transmission des savoirs entre générations, avec l'intervention de jeunes artisans, et s'appuie sur des documents originaux pour rendre aux appartements leur aspect exact de 1807, avec leur couleur bleue caractéristique. ■



Le rôle du Crédit Agricole ne se limite pas au financement de l'économie : le Groupe a aussi une vocation sociétale. C'est pourquoi restaurer des lieux emblématiques, témoins de l'histoire de France, fait partie de ses missions ! Il est de notre responsabilité de contribuer à transmettre aux générations futures des éléments clés de notre patrimoine, tels que les appartements de Napoléon à Rambouillet. »



Jean-Marie Sander
Administrateur de la
Fondation Pays de France



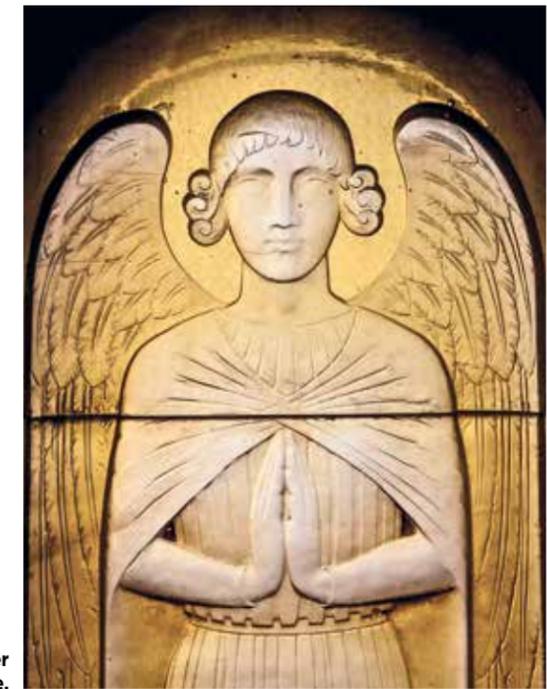
RAMBOUILLET,
YVELINES

Porteur du projet
Centre des monuments
nationaux

Projet soutenu
avec le Fonds de
dotation Crédit Agricole
d'Île-de-France Mécénat

Des verrières retrouvent leur éclat

C'est un témoignage de l'après-Grande Guerre. Édifiée à partir de 1918, la cité-jardin du Chemin-Vert abrite, près du centre-ville de Reims, 600 maisons individuelles avec jardin et services collectifs. Avec son architecture extérieure simple, en béton armé recouvert d'un enduit de ciment, l'église Saint-Nicaise se fond dans ce vaste ensemble. Mais son intérieur se démarque par un style romano-byzantin ! Les artistes les plus réputés de l'époque, notamment ceux impliqués dans le renouveau de l'art sacré du début du XX^e siècle, ont contribué à sa décoration. Parmi eux, le maître verrier René Lalique. Il a créé pour le bâtiment des verrières uniques en leur genre, qui jouent sur la profondeur et la lumière pour représenter des anges. Mais en 2014, l'association Les Amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert constate que les verrières sont fragilisées et menacent de tomber. Financé en partie par la Fondation Crédit Agricole Pays de France, le projet de restauration des 29 verrières a débuté en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2025. ■



© Dominique Potier



REIMS, MARNE

Porteur du projet
Association Les Amis
de Saint-Nicaise
du Chemin-Vert

Projet soutenu
avec la Fondation Crédit
Agriculture Nord Est

Une restauration pour sauver
les anges de Lalique.

Le point d'orgue de la culture populaire



HERZEELE, NORD

Porteur du projet
Commune de Herzelee

Projet soutenu
avec la Fondation Crédit
Agriculture Nord de France



© Commune de Herzelee

Incontournable ! Pendant des décennies, le café des Orgues de Herzelee a proposé chaque dimanche un lieu unique dans les Flandres pour venir danser. La musique provenait de trois orgues, installées dans la salle juste à côté du café. Entre Art nouveau et Art déco, ces instruments de 7 mètres de long et 5 mètres de haut font aujourd'hui encore la fierté de la ville et attirent de nombreux visiteurs. Construites en 1912, 1926 et 1938, ces orgues de type Mortier comptent plus de 500 partitions en carton, stockées dans leur mécanisme. Il n'en reste qu'une vingtaine dans le monde. Avec le soutien du Crédit Agricole Nord de France et la Fondation Crédit Agricole Pays de France, la commune entreprend une vaste rénovation du café : remplacement des menuiseries, travaux d'étanchéité de la toiture, mise en conformité des installations électriques, système de désenfumage, aménagements intérieurs... Objectifs ? Redonner vie à l'établissement en lui rendant son âme d'antan et refaire de ce lieu emblématique un espace de convivialité, de vie sociale et festive avec expositions, concerts et rencontres culturelles. ■

LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION

Pilotée par un Conseil d'administration* dont les membres sont bénévoles, la Fondation rassemble à la fois des personnalités issues du milieu culturel et universitaire et des dirigeants du Crédit Agricole. Ces regards croisés sont particulièrement utiles pour évaluer la qualité des dossiers soumis au Conseil.

Président



François Thibault
Ancien Président du Crédit Agricole Centre Loire

Équipe de la Fondation Crédit Agricole Pays de France



Guillaume Pénicaut
Délégué général Fondation Crédit Agricole Pays de France et Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement



Julien Callon
Responsable mécénat

Membres



Raphaël Appert
Premier Vice-Président de la Fédération nationale du Crédit Agricole, Directeur général du Crédit Agricole Centre-est



Philippe Brassac
Directeur général de Crédit Agricole S. A.



Philippe Dumont
Directeur général de Crédit Agricole Assurances



Jean-François Hebert
Directeur général des Patrimoines et de l'Architecture au ministère de la Culture



Marie-Christine Labourdette
Présidente de l'Établissement public du château de Fontainebleau



Dominique Lefebvre
Président de la Fédération nationale du Crédit Agricole, Président de Crédit Agricole S. A.



Jean Musitelli
Membre honoraire du Conseil d'État



Jean-Robert Pitte
Membre de l'Institut de France



Jean-Marie Sander
Président honoraire de Crédit Agricole S.A., Président honoraire du Crédit Agricole Alsace Vosges



Michel Villatte
Ancien Directeur général de Predica

*composition du Conseil d'administration au 31/12/2023

LA FONDATION A ÉGALEMENT ACCOMPAGNÉ LES PROJETS SUIVANTS EN 2023 :

ANIMATION LOCALE

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Centre France

- Restauration du kiosque à musique à Vichy

Fondation d'entreprise Crédit Agricole du Finistère

- Restauration du hameau de Run Ar Puñs

Fonds de dotation Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres

- Création du nouvel espace d'accueil de l'abbaye de Sablonceaux

MUSÉE & ÉCOMUSÉE

Fonds de dotation Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat

- Décors peints d'une villa gallo-romaine au musée d'Archéologie de Saint-Germain-en-Laye

PATRIMOINE ARTISTIQUE

Crédit Agricole Normandie-Seine

- Restauration *Le Cours de la Seine*

Crédit Agricole Touraine-Poitou

- Rénovation de l'église Saint-André de Villaines-les-Rochers

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

- Rénovation de l'église Saint-Calixte de Cazaux-Fréchet-Anéran-Camors

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Aquitaine

- Rénovation de l'église Sainte Marie-Madeleine de Duras

Fondation d'entreprise Crédit Agricole du Nord Est

- Installation de vitraux dans la chapelle Saint-Charles à Soissons

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Finistère

- Restauration de l'orgue Thomas Dallam de Guimiliau

Fonds de dotation Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres

- Rénovation de l'église Saint-Pierre-de-la-Tour d'Aulnay
- Rénovation des vitraux de l'église Saint-Pierre de Champagnolles

Fonds de dotation Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat

- Restauration des dessins aquarellés d'Alexandre-Auguste Guillaumot

PATRIMOINE BÂTI

Crédit Agricole des Savoie

- Restauration de l'église Notre-Dame de la Purification du Tremblay

Crédit Agricole Franche-Comté

- Rénovation du hangar aux manœuvres de la citadelle de Besançon
- Restauration du château de Bougey

Crédit Agricole Loire Haute-Loire

- Restauration du château d'Urfé

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées

- Restauration de la chambre capitulaire de l'Hôpital-Beaulieu
- Restauration du château de Taillefer

Crédit Agricole Sud Méditerranée

- Restauration du moulin de Vingrau

Crédit Agricole Touraine-Poitou

- Rénovation de l'église Saint-Martin de Semblancay

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

- Restauration de l'abbatiale Saint-Savin-en-Lavedan

Fondation d'entreprise Solidarités Crédit Agricole Centre-est

- Rénovation de l'église de Saint-Gengoux-le-National

- Restauration de la basilique de Fourvière

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Aquitaine

- Sauvegarde de la basilique gallo-romaine de Dax
- Reconstruction de la Cabane tchanquée

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

- Restauration de la chapelle Sainte-Agathe à Saint-Maime

Fonds de dotation Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat

- Restauration du château de La Roche-Guyon
- Restauration du beffroi de l'église Sainte-Madeleine

Fonds de dotation Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

- Restauration du donjon de Barthenay
- Restauration de la Côte du Pal à Montpezat-sous-Bauzon

PATRIMOINE INDUSTRIEL, AGRICOLE ET MARITIME

Crédit Agricole Centre Loire

- Restauration d'un camion de pompier Delaugère
- Restauration d'un avion Stampe

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Alpes Provence

- Rénovation de l'aqueduc de la Canaü à Cavaillon

Fondation d'entreprise Crédit Agricole Finistère

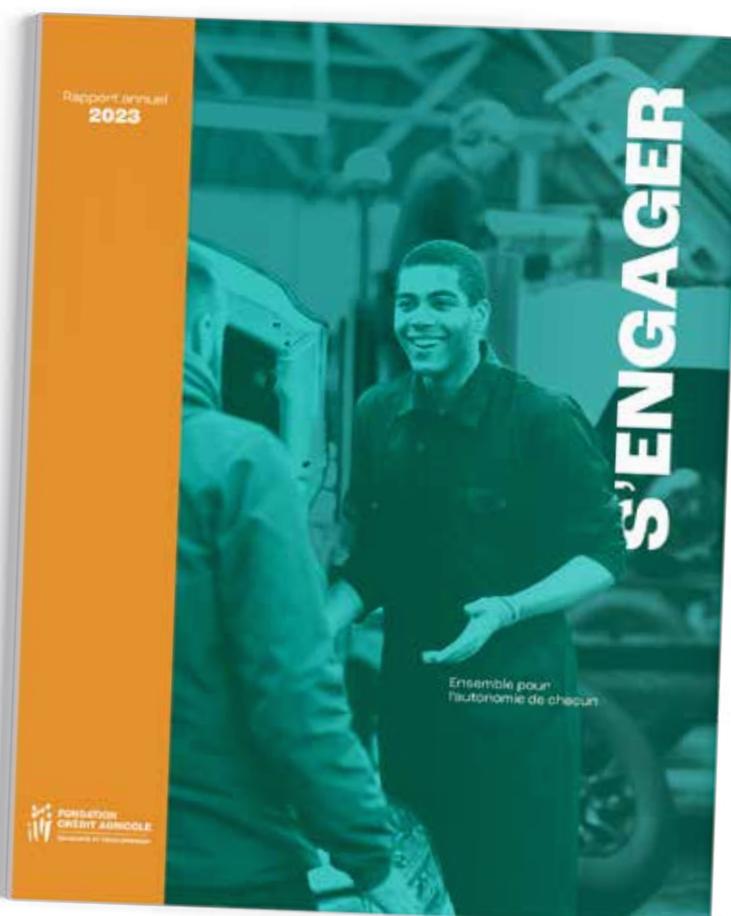
- Restauration du phare et de la digue de Brigneau

PATRIMOINE NATUREL - APPEL A PROJETS

- Restauration de la trame turquoise du lac de Bonne Cogne (93)
- Préservation de l'avifaune nicheuse patrimoniale de plaine (79)
- Remise en état du verger conservatoire du site naturel Le Moulin de la Ville (47)
- Réhabilitation et valorisation de l'arborescence napoléonienne du Site patrimonial remarquable de Solférino (40)
- Aménagement de la carrière de la Lustre pour l'hibernation du minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) (33)
- Réhabilitation du marais de La Pointe (40)
- Bâti rural et biodiversité en région Auvergne Rhône-Alpes (84)
- Renaturation d'une zone humide dans la commune du Vieux-Marché (22)
- Préservation et restauration de la qualité de l'eau du lac au Duc (58)
- Les jardins botaniques d'Océanopolis, un continuum entre mer et terre (29)
- Replantation des haies bocagères (92)
- Restauration des sites écologiques de Compiègne (60)
- Préservation de la zone humide de Cros de Boutazon en faveur de l'Azur des mouillères en forêt domaniale de Mazan (84)
- Restauration et entretien des mares des Antilles (97)
- Préservation des réseaux humides têtes de bassins-versants en forêt domaniale de Charpal et de la Croix de Bor (48)
- Plantation de haies sur le plateau de Saclay (91)
- Aménagement d'un ancien bâti agricole en faveur des chiroptères et autres espèces menacées (11)
- Desdémone : détection par satellite des déchets en Méditerranée occidentale
- Cultivons mellifère : implanter des couverts végétaux (54)
- Protection environnementale des zones humides en zone urbaine par la valorisation naturelle (56)
- Aménagement d'une oasis de biodiversité à l'Université Catholique de Lille (59)
- Lutte contre les plantes invasives du canal du Rhône à Sète (34)
- Faire coexister la biodiversité et le bâti en ville (76)
- Création d'un verger conservatoire de fruitiers anciens au village du Poil (58)
- Création d'un verger conservatoire, préservation et promotion des variétés fruitières anciennes d'intérêt local du parc du Verdon (83)
- Lutte contre l'invasion du crabe bleu sur la lagune de Canet-Saint-Nazaire (66)

Merci aux contributeurs des Caisses régionales, des filiales de Crédit Agricole et à nos partenaires.

Découvrez aussi le rapport annuel
de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement.



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
PAYS DE FRANCE

Fondation Crédit Agricole Pays de France
Siège : 48, rue La Boétie – 75008 Paris
Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 décembre 1983

www.fondation-ca-paysdefrance.org